

Ecrit par le 28 octobre 2025

Vélo Loisir Provence : bilan 2022, projets en cours et à venir



Jeudi 16 mars à Cadenet s'est tenu la 25^{ème} Assemblée Générale de Vélo Loisir Provence. L'occasion pour les adhérents et les partenaires de l'association de se réunir et présenter les actions réalisées en 2022, les projets en cours et à venir.

La journée a commencé par une mobilisation des élus avec les interventions de M. Brabant, maire de Cadenet et conseiller communautaire de Cotelub, M. Courtecuisse, vice-président Agriculture et Tourisme Durable du parc naturel régional du Luberon, ainsi que Mme Samat, vice-présidente conseil départemental du Var. André Berger, président de Vélo Loisir Provence a confirmé l'intérêt croissant des collectivités et des usagers à la pratique du vélo, tant pour un usage touristique que pour les déplacements au quotidien, nécessitant une adaptation des territoires traversés pour mieux servir sa population. Des discours qui marquent l'ambition de continuer à développer et structurer l'offre vélo sur



Ecrit par le 28 octobre 2025

les territoires du Luberon et du Verdon.

Un nombre d'adhérents en augmentation

Lors de la présentation du bilan des actions menées en 2022, on retiendra que l'association œuvre au développement et à l'entretien des itinéraires cyclables sur les territoires des parcs naturel régionaux du Luberon et Verdon, en collaboration avec de nombreuses collectivités. L'association a vu également son nombre d'adhérents croître, composant ainsi un réseau de professionnels du tourisme de plus de 220 structures.

L'année a aussi été marquée par une participation de l'association à plus de 40 évènements, au niveau local ou national, afin de promouvoir un mode de déplacement doux dans le Luberon et le Verdon, dans trois types de discipline : le vélo en mode loisir, le VTT, mais aussi le Gravel. Enfin, des missions d'accompagnement et de coordination ont été réalisées dans le but de développer des itinéraires cyclables en région Sud. Des projets qui confirment les 25 ans d'expertise de l'association dans le domaine du développement de la mobilité douce.

La volonté de continuer à promouvoir un tourisme durable

En 2023, de grands projets se dessinent pour l'association Vélo Loisir Provence, comme la création d'un lieu dédié au vélo en Luberon pour sensibiliser les populations locales à la pratique du vélo ou encore la réalisation d'un vélo reportage dans les parcs naturels régionaux du Luberon et du Verdon avec Jérôme Zindy, vélo-reporter.

De nombreux évènements sont aussi attendus pour les professionnels du réseau et le grand public (animations, ateliers réparation, salons, forums...) cette année avec toujours la volonté de continuer à promouvoir un tourisme durable autour de la pratique du vélo.

J.R.

Tourisme durable : 13 établissements vauclusiens décrochent le label 'Clef verte'

Treize établissements vauclusiens apparaissent dans le dernier palmarès de 'La Clef verte', premier label de tourisme durable au monde pour les hébergements touristiques et les restaurants. Six campings (à Apt, Gordes, Bédoin, l'Isle-sur-la-Sorgue et Lagnes), quatre hôtels (à Lagnes, Bédoin, Pertuis, l'Isle-sur-la-



Ecrit par le 28 octobre 2025

Sorgue) ainsi que trois villages et centres de vacances (à Vaison-la-Romaine, Buoux et Apt), figurent parmi les 714 lauréats de l'édition 2021.

Ce sont donc deux établissements de plus que dans la <u>précédente édition</u> qui comptait 11 établissements distingués. Chez nos voisins, le nombre d'établissements labellisés pour leur engagement en faveur d'une pratique éco-responsable s'élève à 24 pour les Alpes-Maritimes, 20 pour le Var, 19 pour les Bouches-du-Rhône, 6 pour les Hautes-Alpes, 6 pour les Alpes-de-Haute-Provence, 16 pour le Gard, 11 pour l'Ardèche et 3 pour la Drôme.

Plusieurs critères d'évaluation permettent d'apprécier l'engagement des établissements : mise en œuvre d'une politique environnementale et d'une démarche socialement responsable, gestion intelligente des déchets (réduction à la source, collecte et recyclage), maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, achats responsables (en particulier pour l'alimentation et l'entretien) et sensibilisation active de la clientèle. Le processus de labellisation prévoit des audits réguliers et la collecte de preuve pour attester du sérieux de la démarche des établissements. Développé en France depuis 1998, le label 'Clef verte' est, par le nombre d'établissements labellisés et par son antériorité, le premier écolabel pour les établissements touristiques en France.